

Délibération n° 7_2026
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2026

Objet : OPERATION 42669MEP
Remplacement boîtier classe II HS PL154 - A06 Les Pradelles Basses - Bourg

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze février à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CASTELFRANC légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M Laurent BOLOS, Maire.

Étaient présents : La majorité des membres.

M Franck PROVENCE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet de d'éclairage public cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Energie Lot,
- 2) Souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année 2026,
- 3) S'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par TE46, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,

Le Maire,
Laurent BOLOS

Le secrétaire de séance,
Franck PROVENCE



Votants :	10
Pour	10
Abstention	0
Contre	0

Fait à Castelfranc,
Le 13/02/2026

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.
- Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>
- Notifié le 16/02/2026

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 046-214600629-20260212-7_2026-DE